

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 16 novembre 2020

N° P205280 - DEC/1

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : SPM International
16 Rue Isabelle Eberhardt
31200 Toulouse
France

Marque commerciale : DECOCHOC; DECOCLEAN; DECOWOOD; DECOTREND;
DECOCHOC H2O; DECOCLEAN H2O; DECOWOOD H2O;
DECOTREND H2O; DECOSMIC

Description sommaire :
Composition globale : Matériau non ignifugé composé de plaques planes et rigides à base de PVC, de charges et de pigments.
Utilisation : Plaques de protection murale.
Masse surfacique : 2800 g/m²
Epaisseur : (1,80 ± 0,18) mm (déterminée par le LNE)
Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P205280 - DEC/1 du 16 novembre 2020
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P205280 - DEC/1 annexé.
Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 16 novembre 2020



**Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie**



Romuald GORJUP

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 16 novembre 2020

N° P205280 - DEC/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai	:	SPM International
Date et référence de la commande	:	Commande n° 140847 du 08/09/2020
Producteur	:	RENOLIT Ondex SAS Avenue de Tavaux BP 61 - Chevigny St.Sauveur 21802 Quetigny France
Marque commerciale et référence	:	DECOCHOC; DECOCLEAN; DECOWOOD; DECOTREND; DECOCHOC H2O; DECOCLEAN H2O; DECOWOOD H2O; DECOTREND H2O; DECOSMIC
Composition globale	:	Matériau non ignifugé composé de plaques planes et rigides à base de PVC, de charges et de pigments.
Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Masse surfacique	:	2800 g/m ²
Epaisseur	:	2 mm
Coloris	:	Divers
Caractéristiques déterminées par le LNE	:	
Masse surfacique	:	(2570 ± 260) g/m ²
Epaisseur	:	(1,80 ± 0,18) mm
Coloris	:	Gravier, craie et azur.

suite du rapport page suivante

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 12/10/2020

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 03/11/2020

4. RESULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT SELON NF P 92-501 (DECEMBRE 1995)

	Eprouvette 1 Coloris gravier	Eprouvette 2 Coloris craie	Eprouvette 3 Coloris azur	Eprouvette 4 Coloris craie	
Masse (g)	309,70	302,40	313,60	305,90	
Percement	Oui	Oui	Oui	Oui	
Moment de la 1ère inflammation face exposée : ti1 (s)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation face non exposée : ti2 (s)	213	262	227	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	6	12	6	–	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	27	43	23	–	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \Sigma H}{ti \sqrt{\Sigma \Delta T}}$	0,5	0,7	0,6	0	0,4
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

5. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NÉANT

Trappes, le 16 novembre 2020



**Le Responsable du
Département Comportement au
Feu et Sécurité Incendie**

Romuald GORJUP

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.